

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'école de St-Germain-l'Herm

Le Conseil d'École s'est réuni le **12 novembre 2021** à 17h00, à l'école de St-Germain-l'Herm.

Étaient présents : Mme LACOUTURE, D.D.E.N. ; Mmes MAEGHT, MARUT-DAUPHIN et M. DIEDIC, délégués des Parents d'élèves ; Mme DESGEORGES, Maire ; Mme POUYET, Conseillère municipale chargée des Affaires scolaires ; Mme COURTINE, A.T.S.E.M. ; Mme FARON-BONVALLET et Mme HERVET, enseignantes ; M. PAGNIER, enseignant, directeur de l'école.

Excusés : Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, M. BILLARD.

La bienvenue au sein du Conseil est souhaitée aux nouveaux délégués des parents d'élèves. L'ordre du jour est abordé comme suit :

① Effectifs du R.P.I.

Classe 1 Maternelle 5 PS, 7 MS et 6 GS (Mme FARON-BONVALLET).

Classe 2 9 CE2 (M. PAGNIER).

Classe 3 8 CE1, 8 CP (Mme PASTURAL, remplacée à partir du 8 novembre par Mme HERVET).

École de Fournols, 5 CM1, 8 CM2 (Mme TOUZET).

Total RPI : 56 élèves. (Pratiquement même nombre d'élèves prévu pour la rentrée 2022)

2 PS feront leur rentrée en janvier.

② Règlement intérieur

Le directeur propose de reconduire le règlement type départemental qui n'a pas été modifié par rapport à l'an dernier, ainsi que l'avenant présentant les jours et horaires de classe : 9h-11h30 / 13h-16h30. Les APC ont lieu les mardis et jeudis de 16h30 à 17h00 ou de 8h20 à 8h50.

Le règlement intérieur et son avenant sont adoptés à l'unanimité.

③ Projets

- L'activité apprentissage de la natation à la piscine d'Ambert a pu finalement avoir lieu, elle a regroupé deux classes du CP au CE2, pour 8 séances.

- Trois ou deux séances de cinéma sont prévues (*2 École et Cinéma et 3 Cinématernelle*).

- Mme PIERRE, de l'association *Nos mains parlent* viendra 3 fois dans chaque classe en mars pour la découverte de la langue des signes (L.S.F.).

- La médiathèque a proposé aux enfants de maternelle d'assister au spectacle des Bébés lecteurs « Rouge cerise » le 22 octobre. Par contre, nous n'avons plus accès à la médiathèque qui est fermée depuis le 30 septembre, après une ou deux séances suivant les classes. Néanmoins, nous avons récupéré des livres ce qui nous permet de faire l'échange de livres en classe.

- La rencontre intergénérationnelle en chansons en décembre à l'E.H.P.A.D. Roux de Berny ne pourra sans doute pas avoir lieu cette année. Nous préparons néanmoins avec l'intervenante de l'École de musique d'A.L.F., Valérie DABERT, des chansons de Noël.

- Jeudi 16 décembre, spectacle vivant offert par l'Amicale laïque, et venue du Père Noël.
- Sortie scolaire de fin d'année en commun avec l'école de Fournols à Clermont-Ferrand le 24 juin, visite guidée du centre historique : cathédrale, basilique N-D du Port, fontaines, hôtels particuliers, rues piétonnes, etc. Pique-nique au jardin Lecoq, et l'après-midi, visite de l'Aventure Michelin. Merci à l'Amicale laïque pour ce qu'elle apporte aux élèves.
- La classe maternelle est inscrite à « *Livre élu* », les classes CP/CE1 et CE2 sont inscrites au projet « *Watty à l'école* ». La classe CE2 participera au concours « *Rallye maths* ».
- Nous passons cette année de 3 trimestres à 2 semestres (2 sept. / 31 janvier ; 1^{er} février / 6 juillet), comme c'est déjà le cas dans la classe maternelle et à l'école de Fournols.

④ **Matériel, entretien et usage du bâtiment**

- Le vidéoprojecteur de la classe 2 a été changé cet été, le grillage a été revu.
- Pour les personnes qui ne connaissent pas, il est compliqué de trouver l'école. Le fléchage dans le village serait peut-être à compléter.
- Plomberie : des robinets vont être changés.
- La commune a fourni des bombes de peinture, ce qui a permis de tracer des marelles dans la cour.

⑤ **Bilan Coopérative scolaire**

Mme FARON-BONVALLET présente le bilan de l'année 2020-2021 :

Produits : 2023,51€ ; charges : 1453,77€ ; résultat de l'année 2020-2021 : 569,74€
Avoir au 1er septembre 2021 : 3405,51€

Les produits : restitution CCP 40,31€ ; vente des calendriers et des photos 1158 € ; vente livres de recettes 620,20€ ; dons 205€.

Les charges : achat des calendriers et photos 742€ ; assurances et cotisations à l'OCCE 108€ ; abonnement *Overblog* pour 1 an 59,88€ ; achat de livres et de petit matériel pour les activités éducatives 136,37€ ; abonnements *École des Loisirs* 118€ ; facture *Initiatives* (livres de recettes) 149,30€ ; versement Coop. Fournols (livres de recettes) 140,22€.

Des amis de l'école ont fait des dons. Le Conseil d'école remercie chaleureusement les donateurs.

Autres questions hors ordre du jour :

- Le directeur rappelle que, normalement, seuls les sujets inscrits à l'ordre du jour peuvent être abordés. Pour les prochains Conseils d'école, les délégués transmettront leurs questions à l'école avant envoi de l'invitation avec l'ordre du jour.

- Les délégués demandent les horaires d'EPS. Le gymnase est disponible les mardis et vendredi après-midi. L'école a accès au plateau sportif extérieur quand il est libre et à la salle de motricité. Les délégués demandent à connaître les jours où les classes pratiquent l'EPS pour que les parents puissent fournir une tenue adaptée à leurs enfants. De plus, ils suggèrent aux enseignants d'utiliser la forêt proche pour pratiquer la course d'orientation.
- Les délégués demandent que soient données à tous les parents les coordonnées des délégués. Finalement, il est décidé que l'école fera passer dans les cahiers de liaison un courrier des délégués. Ceux-ci envisagent d'organiser une réunion des parents, Mme le Maire propose le prêt d'une salle communale. Cette réunion devrait avoir lieu avant le prochain Conseil d'école, en mars.
- L'idée de donner un nom à l'école est à nouveau évoquée. Tout le monde est d'accord sur le principe. Les modalités seront vues lors du prochain Conseil d'école.
- Une déléguée demande des précisions sur la possibilité de communiquer via le cahier de liaison des informations concernant les associations du territoire.
- Une question concernant une situation particulière a été soulevée. Il a été rappelé que le Conseil d'école n'est pas le lieu où doivent être abordées ce genre de questions. Ces problématiques doivent être traitées avec l'enseignant de l'élève, et si besoin avec le Directeur et/ou les autres enseignants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h15.

À St-Germain-l'Herm, le 18 novembre 2021
Le directeur, Thierry PAGNIER



Copie transmise à : Madame l'Inspectrice de l'Éducation nationale, Madame la Conseillère municipale chargée des affaires scolaires, Madame le Maire de St-Germain-l'Herm, Mesdames et messieurs les délégués des parents d'élèves, Madame la Déléguée départementale de l'Éducation nationale, les parents d'élèves par affichage devant l'école et insertion dans le site Internet de l'école, l'A.T.S.E.M., les membres de l'Équipe enseignante.